

DECLARATION COMMUNE ANM – RSN

Le 7 décembre 2018

Suite aux projets initiaux de la direction du CHM et de la SOCNAT (groupe VACALIANS) concernant les nouveaux contrats d'usage de parcelle et la redevance 2019, suite aux réactions de nos associations et à la concertation qui s'en est suivie avec la direction,

Nous constatons des avancées significatives consenties par la direction, tant au niveau des contrats que des redevances.

Nous considérons que ces résultats sont de nature à apaiser la situation conflictuelle avec la direction dans laquelle nous étions, familles du CHM et représentants des associations.

C'est pourquoi nous encourageons nos adhérents et les résidents du CHM à prendre en compte ces avancées en signant les nouveaux contrats et en acceptant les conditions financières.

Nous resterons néanmoins très vigilants quant à l'application dans la lettre et dans l'esprit de ces nouvelles dispositions.

Merci à tous pour vos soutiens. D'autres chantiers nous attendent à l'avenir !

pour l'ANM
le président,
Christian SIMON

pour RSN,
le président,
Marc Galliot